



VOUS SOUHAITEZ RÉALISER UNE CLÔTURE

DEMANDE DE DÉCLARATION PRÉALABLE

Dossier à déposer en mairie en 2 exemplaires - Délai d'instruction de 1 mois (délai de droit commun)
Vous trouverez sur cette fiche les différentes pièces à fournir pour constituer votre dossier.

1 UN FORMULAIRE

Cerfa : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2028>

2 UN PLAN DE SITUATION DU TERRAIN

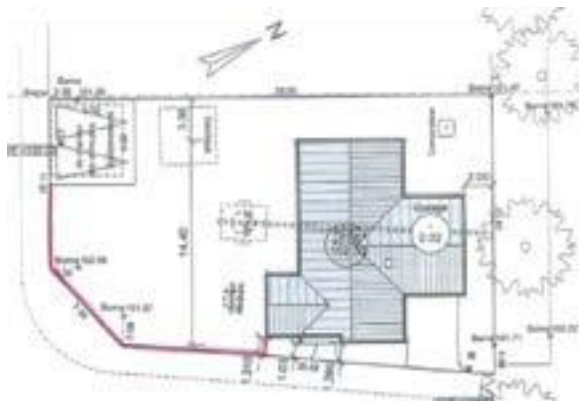
Il doit permettre de localiser précisément votre terrain à l'intérieur de la commune.



www.cadastre.gouv

3 UN PLAN DE MASSE

Il permet de décrire le terrain et d'y situer la clôture.



INDIQUEZ LES INFORMATIONS SUIVANTES :

Surlignez les limites du terrain impactées par la construction de la clôture.

Palette chromatique (charte de ravalement de façades)

4 UNE REPRÉSENTATION DE L'ASPECT EXTÉRIEUR

Ce document permet d'apprécier la réalisation du projet de clôture.



5 UNE NOTICE

Complément du document graphique, la notice permet de justifier vos choix : insertion dans l'environnement naturel et/ou bâti existant.

RÉDIGEZ UN TEXTE DÉCRIVANT VOTRE PROJET :

- La nature et les couleurs des matériaux apparents,
- La hauteur de la clôture.

6 UNE PHOTOGRAPHIE

Elle permettra de situer l'emplacement de la future clôture.

